

**COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-11-025040-182

DATE : 22 février 2019

---

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DANIEL DUMAIS, j.c.s.**

---

**DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR L'ENCADREMENT DU SECTEUR FINANCIER :**

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**  
Demanderesse

c.  
**DOMINIC LACROIX**  
Défendeur

-et-  
**RAYMOND CHABOT ADMINISTRATEUR PROVISOIRE INC.**  
Administrateur provisoire

---

**JUGEMENT**

*(sur Demande de l'Administrateur provisoire pour l'émission d'une ordonnance portant citation à comparaître relativement à des accusations d'outrage au tribunal)*

---

[1] **CONSIDÉRANT** la Demande de l'Administrateur provisoire pour l'émission d'une ordonnance portant citation à comparaître relativement à des accusations d'outrage au tribunal contre le défendeur Lacroix.

[2] **CONSIDÉRANT** les pièces déposées à son soutien de même que la déclaration sous serment de M. Emmanuel Phaneuf.

[3] **CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'émettre l'ordonnance recherchée.

[4] **CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de convoquer les parties à une audition afin de débattre de la demande d'outrage au tribunal, tant au niveau de la culpabilité que de la sentence, le cas échéant.

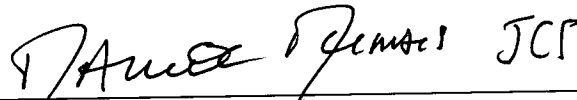
[5] **CONSIDÉRANT** que les parties ont confirmé au juge soussigné leurs disponibilités respectives afin de procéder le 15 avril prochain à compter de 9h30.

**POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :**

[6] **ORDONNE** l'assignation de Dominic Lacroix par ordonnance spéciale lui enjoignant de comparaître devant le juge soussigné au Palais de justice de Québec le 15 avril 2019 à 9h30 dans une salle à être déterminée ultérieurement pour répondre des faits qui lui sont reprochés et faire valoir les moyens de défense qu'il peut avoir pour éviter des condamnations pour outrage au tribunal et l'imposition d'amendes ou de peines d'emprisonnement.

[7] **ORDONNE** la signification du présent jugement au défendeur personnellement;

[8] **FRAIS** à suivre.

  
DANIEL DUMAIS, J.C.S.

**M<sup>e</sup> Hugo Babos Marchand**  
**M<sup>e</sup> Marie Rondeau**  
Borden Ladner Gervais  
1000, rue de la Gauchetière Ouest  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3B 5H4

Procureurs de l'Administrateur provisoire

200-11-025040-182

PAGE : 3

**M<sup>e</sup> Sarah Desabrais**

240, rue Saint-Jacques Ouest

Bureau 800

Montréal (Québec) H2Y 1L9

Procureure du défendeur Dominic Lacroix

Date d'audience : 7 février 2019